

DEPARTS ET ARRIVEES au Château LIVRAN de St Germain d'Esteuil

RANDONNEE DE 12 Km _____ **DEPART : 08h45**

Boucle avec portions communes sur le circuit course et ravitaillement.

COURSE JEUNES NON COMPETITIVE DE 900 m _____ **DEPART : 08h50**

COURSE JEUNES COMPETITIVE DE 2700 m _____ **DEPART : 09h00**

COURSE COMPETITIVE DE 15 Km _____ **DEPART : 09h30**

Boucle peu vallonnée empruntant les chemins de la commune de St Germain d'Esteuil et longeant le site archéologique de Brion avec :

4 points d'eau + 1 ravitaillement.

GRAND RAVITAILLEMENT A L'ARRIVEE COUREURS ET RANDONNEURS

Sanitaires : Au château LIVRAN de St Germain d'Esteuil

Douches et sanitaires : bâtiment du terrain de foot de St Germain d'Esteuil

INSCRIPTIONS	CADEAUX ET RECOMPENSES
<p>Par courrier : au plus tard le 06/07/2018</p> <p>Pré inscriptions coureurs/randonneurs :</p> <p>Envoyer le dossier complet à</p> <p>SYNDICAT D'INITIATIVE</p> <p>1 PLACE DU 11 NOVEMBRE</p> <p>33340 St GERMAIN D'ESTEUIL</p> <p>Par mail : au plus tard le 07/07/2018</p> <p>Pré inscriptions coureurs/randonneurs :</p> <p>Envoyer le dossier complet à</p> <p>syndicatstgermain@gmail.com</p> <p>Sur place : le 08/07/2018</p> <p>Inscription coureurs/randonneurs :</p> <p>À partir de 07h30 au Château LIVRAN à</p> <p>St Germain d'Esteuil.</p>	<p>à tous les coureurs/randonneurs</p> <p>Cadeau de bienvenue</p> <p>Remise des prix vers 11h30</p> <p>Course 15km</p> <p>* 3 premiers h/f au scratch.</p> <p>* 3 premiers h/f de chaque catégorie.</p> <p>Course Jeunes 2700 m</p> <p>* 3 premiers h/f de chaque catégorie.</p> <p>Récompense non cumulable</p> <p>Pas de classement pour :</p> <p>La course des jeunes 900 m</p> <p>La randonnée pédestre.</p>

RETRAIT DES DOSSARDS	FRAIS
<p>Le 08/07/2018 à partir de 07h30</p> <p>Au Château LIVRAN à Saint Germain d'Esteuil</p>	<p>Course 15km _____ 12€</p> <p>Randonnée 12km _____ 6€</p>

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

Sandwichs, Grillades, Boissons

BRION LA ROMAINE

ST GERMAIN D'ESTEUIL
DIMANCHE 8 JUILLET 2018



Course non compétitive enfants de 2007 à 2011 de 900m	Départ : 08h50	Gratuite
Course compétitive enfants de 2003 à 2006 de 2700m	Départ : 09h00	Gratuite
Randonnée pédestre de 12km	Départ : 08h45	Tarif : 6€
Course compétitive nature de 15km	Départ : 09h30	Tarif : 12€



CHÂTEAU
LIVRAN



Pré inscriptions courrier avant le 6 juillet 2018

Pré inscriptions par mail avant le 7 juillet 2018

Inscriptions sur place le 8 juillet 2018 à partir de 07h30

 COURSE 15 kms : 12€ENFANTS DE 2007 à 2011 : 900m RANDONNEE PEDESTRE : 6€ENFANTS DE 2003 à 2006 : 2700m

NOM _____

PRENOM _____

ANNEE DE NAISSANCE _____

TELEPHONE OU EMAIL _____

Réservé à l'organisation

N° DOSSARD

FEMME HOMME AUTORISATION PARENTALE POUR LES ATHLETES MINEURS

(nés en 2001 et après)

Je soussigné _____

autorise mon enfant _____

à participer à la manifestation sportive de Brion la Romaine 2018

SIGNATURE
OBLIGATOIRE LICENCE(E) POUR LES COUREURS SEULEMENT

CLUB _____ N° LICENCE _____

(A présenter sous format valide)

CATEGORIE _____

 NON LICENCE(E)**Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme (ou course à pied) en compétition de moins de 1 an.** Par ma signature je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement joint.

A _____ LE _____

SIGNATURE
OBLIGATOIRE**Article 1 : L'ORGANISATION**Le Syndicat d'Initiative de St Germain d'Esteuil et le club d'athlétisme « Athlé Lesparre Médoc SAM », organisent la 10^e édition de « BRION LA ROMAINE »**Article 2 : LES EPREUVES**

- ✦ Course pédestre compétitive de 15 km, avec classement, pour les athlètes nés en 2002 et avant.
- ✦ Course pédestre jeunes athlètes de 2700m, avec classement, pour les enfants nés de 2003 à 2006.
- ✦ Course pédestre jeunes athlètes de 900m, sans classement, pour les enfants nés de 2007 à 2011.
- ✦ Marche de 12km, sans classement.

Article 3 : LA LICENCE OU LE CERTIFICAT MEDICAL**Courses pédestres compétitives et courses pédestres jeunes soumises à la présentation obligatoire par les participants envers l'organisateur :**

- ✦ D'une licence Athlé Compétition ou Athlé Entreprise ou Athlé Running ou Pass'Running délivré par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation.
- ✦ Ou d'une licence délivrée par la FFCO, la FFPM, la FFT, l'UNSS, l'UGSEL, l'UFOLEP en cours de validité à la date de la manifestation.
- ✦ Ou d'une licence sportive délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition en cours de validité à la date de la manifestation.
- ✦ Ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an. (conservé par l'organisateur)

L'inscription sera refusée pour non présentation de l'un des documents demandés

- ✦ Randonnée pédestre de 12 kms ouverte à tous. (aucun certificat médical n'est exigé)

Article 4 : RESPONSABILITE**Les participants :**

- ✦ Les participants courent sous leur entière responsabilité et dégagent l'organisateur de toute responsabilité en cas de défaillance, d'accident ou de vol.
- ✦ Toute participants rétrocedant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière le jour de la course.

L'organisateur :

- ✦ L'organisateur est couvert par une assurance RC spécifique à la manifestation sportive.
- ✦ L'organisateur assure un service médical le jour de la course et de la randonnée par la présence d'une ambulance et son équipage ainsi que la présence d'un médecin.

Article 5 : RESPECT DES PARTICIPANTS

- ✦ Les participants doivent respecter le balisage et les consignes des bénévoles.
- ✦ Les participants doivent respecter le code de la route.
- ✦ Les participants doivent respecter l'environnement naturel.

Article 6 : DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient paraître, présent à l'occasion de la manifestation, sur tous les supports pour une durée illimitée.

Article 7 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Pour les athlètes qui ne veulent pas que leurs informations personnelles soient publiées sur le site grand public de la FFA, un courrier doit être envoyé à la DSI de la FFA, 33 rue Pierre de Coubertin, 75640 PARIS Cedex 13